

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 78 (1952)
Heft: 21

Nachruf: Pronier, Jean

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et Rheinau. Dans ces conditions, la vitesse de l'eau sera de 3,45 m/s.

Selon le statut du Conseil fédéral sur la demande de retrait de la concession, jamais encore la construction d'une usine hydroélectrique n'avait été liée à des conditions aussi sévères pour la protection de la nature. Ces conditions exigeront une dépense d'environ 10 millions de francs, soit à peu près le 15 % des frais d'établissement.

5. Navigation sur le Rhin

Les ouvrages de l'Usine de Rheinau sont prévus pour permettre l'aménagement ultérieur d'une voie de navigation qui consistera en un tunnel à grand rayon à construire au sud des tunnels de fuite de l'usine (fig. 1 et 6).

IV. Production d'énergie

Il est prévu que du 16 octobre au 30 avril la retenue sera à la cote de 359,00, le reste du temps à 358,50. Pour les

chutes, qui dépendront des débits du Rhin et varieront entre 7,86 et 12,52 m, la puissance des deux groupes ensemble, aux bornes des alternateurs, sera, en hiver de 34 000 kW, en été de 32 000 kW. (Rendement des turbines 87 %, des alternateurs 95 %.) Dans ces conditions, l'Usine de Rheinau produira : en hiver 103,4 Mio, en été 111,6 Mio kWh, soit par an 215 Mio kWh, dont 59 % reviendront à la Suisse et 41 % au pays de Bade¹.

HENRI DUFOUR, ing. S. I. A.

¹ A la suite de la description du projet de l'Usine de Rheinau, paru dans la *Schweizerische Bauzeitung*, l'un des rédacteurs de cette revue, M. A. Ostertag, avait sous le titre : « Zum Streit um den Rheinauer Kraftwerkbau » (Au sujet de la querelle suscitée par la construction de l'Usine de Rheinau), traité des nombreuses questions soulevées par la concession. Le même auteur plus récemment, sous le titre « Zur Entscheidung im Streit um den Rheinauer Kraftwerkbau », exposa à nouveau les aspects économiques, juridiques et humains des problèmes posés par la construction de cette usine. Nos lecteurs qui voudraient être mieux renseignés à ce sujet pourront se reporter à ce dernier texte paru à la *Bauzeitung* du 27 juillet 1952.

NÉCROLOGIE

Jean Pronier, ingénieur

Le monde des électriciens suisses a appris, avec une vive émotion et une grande tristesse, le décès de M. Jean Pronier, ancien directeur du Service de l'électricité de Genève, soudainement enlevé à sa famille par une embolie le 14 juillet dernier, à l'âge de 63 ans.

Né à Davos en 1889, M. Pronier suivit les écoles de cette localité, puis celles de Bâle et de Lausanne ; il entra ensuite à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, où il obtint en 1913 le diplôme d'ingénieur-électricien. Ces années passées dans des régions si différentes de notre pays l'aiderent certainement à acquérir l'objectivité et la compréhension dont il fit toujours preuve à l'égard de ses collègues de Suisse alémanique.

Ses études terminées, M. Jean Pronier fit ses premières armes aux Ateliers d'Œrlikon ; en 1914, il entra chez Brown-Boveri & Cie, au bureau des projets des sous-stations, puis à la plate-forme d'essai des turbines ; de ce dernier stage date sans doute sa prédilection pour l'usine thermique de Genève.

Peu après, il fut appelé par la Ville de Genève au poste d'ingénieur au Service électrique, en vue de diriger plus particulièrement les travaux de raccordement du réseau genevois à celui nouvellement créé de l'Energie de l'Ouest suisse. M. Jean Pronier entra en fonctions le 18 février 1919 et son premier travail fut la construction de la station transformatrice de Chêvres.

Ses compétences, son autorité, la conscience et le soin apportés à l'exécution des tâches à lui confiées, valurent au jeune ingénieur un rapide avancement ; en 1929, on lui confiait le poste de chef de la division « Usines et réseaux » ; six ans plus tard, le 1^{er} juillet 1935, le Conseil d'administration des Services industriels le nommait directeur par intérim du Service de l'électricité, pour remplacer M. Albert Filliol, atteint par la limite d'âge. Le 1^{er} janvier suivant, M. Pronier était confirmé dans ses fonctions, qu'il occupa jusqu'au 31 décembre 1950. A cette date en effet, il se retira volontairement, désireux de reprendre une activité plus indépendante et moins astreignante que sa charge de directeur ; cette sage décision lui permit de jouir pendant quelques mois au moins de la retraite active qu'il avait désirée et si bien méritée.

Au cours de sa longue carrière aux Services industriels, et

à côté des sujétions multiples et incessantes de l'exploitation quotidienne, M. Pronier dirigea de nombreux et importants travaux : en 1928 et 1929, installation de deux groupes Diesel-alternateur de 2000 kW chacun ; en 1931, installation d'un turbo-alternateur de 6000 kVA ; en 1934, transformation de la sous-station de Chêvres pour la réception du courant à 125 kV ; en 1938, organisation du « Salon de la lumière » et de son cycle de conférences ; de 1941 à 1943, construction de la sous-station de couplage de la Coulouvrenière, qui constitue le centre de répartition de tout le réseau genevois ; de 1942 à 1944, installation du système de commande à distance par courants musicaux, plus connu sous le nom de système Actadis ; de 1943 à 1946, étude et mise en vigueur des tarifs ménagers de structure moderne, dits « tarif U » ; ces deux dernières innovations, très hardies pour l'époque, susciteront un grand retentissement dans toute la Suisse et même à l'étranger.

Enfin, M. Pronier eut le privilège, peu fréquent dans la vie d'un directeur de service d'électricité, de contribuer activement à l'exécution de cette œuvre collective grandiose que fut la construction de l'usine hydroélectrique de Verbois (1937-1944), dans les conditions particulièrement difficiles provoquées par la situation internationale.

L'intelligence aiguë de M. Pronier, jointe à son sens des réalités et à la riche expérience acquise au cours de sa longue carrière, lui permit d'apporter une précieuse collaboration à de nombreuses organisations : à l'Association suisse des électriciens tout d'abord, dont il était membre depuis 1919, et au comité de laquelle il appartint de 1932 à 1941 ; à l'Union des centrales suisses d'électricité, dont il fut membre du comité de 1942 à 1950 et vice-président depuis 1948 ; à la Commission d'administration de l'A. S. E. et de l'U. C. S. depuis 1932, et au Comité de direction depuis 1948 ; à l'Association suisse pour l'aménagement des eaux depuis 1942. M. Pronier fit en outre partie de nombreuses commissions d'études et tout dernièrement, le Conseil fédéral l'avait appelé à faire partie de la Commission fédérale de l'économie hydraulique.

On lui doit enfin deux publications, l'une et l'autre très remarquées en Suisse : la brochure sur le cinquantenaire du Service de l'électricité de Genève (1946) et *L'électricité, facteur de l'économie nationale* (Editions Radar, 1949).

Dans le cadre genevois, M. Pronier était également un membre assidu de la Société des Arts et de la Société des ingénieurs et architectes, et fut appelé à présider l'une et

l'autre de ces associations, ce dont il s'acquitta avec autorité et distinction.

Enfin, depuis son départ du Service de l'électricité, il avait été chargé de plusieurs expertises relatives aux questions de technique et d'économie électrique, domaine dans lequel il jouissait d'une grande considération, d'ailleurs entièrement méritée.

Partout le défunt se fit remarquer et apprécier par son inépuisable complaisance, sa modération, son objectivité, par le bon sens, la droiture et l'indépendance qu'il apportait dans tous ses exposés et tous ses jugements.

Mais par-dessus tout, ceux qui pendant des années ont travaillé sous les ordres de M. Pronier garderont le souvenir fidèle d'un chef qui considérait ses subordonnés comme des collaborateurs, et en accueillait toujours objectivement et patiemment les propositions et les remarques, tout en laissant le mérite des initiatives à leurs auteurs, et d'un chef qui constamment s'appliqua à résoudre avec bon sens et équité les innombrables problèmes humains dont est faite la vie de l'entreprise qu'il dirigea avec tant d'autorité et de distinction.

LES CONGRÈS

Journées de la productivité du Centre Suisse de la Productivité Comité National Suisse d'Organisation Scientifique (CNSOS)

Le Comité national suisse d'Organisation scientifique (C.N.S.O.S.) a été fondé en 1949 par la Société auxiliaire de l'Institut d'Organisation industrielle à l'Ecole polytechnique fédérale et l'Association d'Organisation scientifique du travail à Genève ; son but est la coordination des efforts en vue de l'organisation industrielle en Suisse. Le C.N.S.O.S. vient, il y a un an, de se constituer en un Centre suisse de la Productivité, dont la tâche est la coordination des questions relatives à l'accroissement de la productivité sur le plan national et international et l'encouragement à la productivité.

Productivité est le terme employé actuellement pour désigner l'effort vers le plus grand rendement économique, base fondamentale de tout travail humain, en d'autres termes vers le rapport le plus favorable entre la somme des quantités produites et la somme des moyens utilisés pour leur fabrication. Dans cet effort, le travail humain joue évidemment le rôle principal. Il s'agit donc d'en diminuer la fatigue tout en le rendant plus productif sans toutefois augmenter l'effort énergétique. Cependant, d'autres facteurs de rendement ont également une influence décisive sur le niveau de productivité de la fabrication ou de tout autre processus économique, par exemple le matériel, la technique de production, les méthodes de transport et de contrôle, le capital et son administration, la vente, etc. Cette loi régit non seulement les grosses entreprises, mais encore les moyennes et petites, non seulement les entreprises de production, mais encore le commerce, les administrations et l'artisanat.

On a reconnu aujourd'hui que l'augmentation de la productivité est le seul moyen de produire les biens en plus grande quantité et meilleur marché et en conséquence d'élever le standard de vie de l'individu en particulier et de l'en-

semble de la population — ce qui est, en définitive, le but et la seule base éthique de toute économie et de tout travail.

C'est pour ces raisons que depuis la fin de la guerre presque tous les pays européens — en général avec l'aide du plan Marshall — ont créé des centres de productivité qui poussent avec intensité et en partie avec plein succès la propagation de la productivité. Etant donné cette situation, la Suisse ne peut pas rester inactive ; ne serait-ce qu'en notre qualité de pays exportateur, nous sommes obligés de chercher par tous les moyens à tenir le pas avec les progrès des autres et appliquer les méthodes modernes d'accroissement de productivité tant qu'elles peuvent être adaptées à la forme de notre économie nationale.

Le Centre suisse de la Productivité organise, pour les 11 et 12 novembre 1952, deux journées de la productivité au Palais des Congrès, à Zurich ; elles s'adressent en premier lieu aux personnalités dirigeantes de l'industrie, du commerce et des administrations publiques. Leur but est entre autres l'orientation de tous les cercles intéressés de l'économie suisse tant du côté patronal que du côté des employés sur les problèmes fondamentaux de l'accroissement de la productivité et leur importance pour notre structure nationale. Les tâches dont s'est chargé le Centre suisse de la Productivité pour notre économie seront décrites simultanément.

Ces Journées sont organisées sous le patronat du chef du Département fédéral de l'économie publique, du représentant

du Département de l'économie publique du canton de Zurich, du président de la Ville de Zurich, du président de l'Ecole polytechnique fédérale, du directeur de l'Office suisse pour l'industrie, les arts et métiers et le travail, ainsi que des présidents des grands syndicats et associations professionnels de notre économie et du Comité international de l'Organisation scientifique (C.I.O.S.). Elles deviennent ainsi une manifestation nationale ayant pour but l'encouragement à la productivité dans notre pays.

S'adresser, pour programmes détaillés, au Comité national suisse d'Organisation scientifique, Secrétariat général, 1, place du Lac, Genève, téléphone n° (022) 5 72 45, et à l'Institut d'Organisation industrielle à l'E.P.F., Zurich, téléphone n° (051) 32 73 30.

BIBLIOGRAPHIE

Les machines thermiques, par Paul Chambadal, ingénieur-docteur, ingénieur à la Direction des études et recherches de l'Électricité de France. Paris, Librairie Armand Colin, 1952. — Un volume 11×17 cm, 216 pages, 71 figures. Prix : broché, 260 fr. français.

Dans l'ensemble vaste et varié que forment les machines thermiques et dont chaque élément présente des aspects multiples et divers, M. P. Chambadal a choisi de n'exposer ici que les problèmes qui relèvent de la thermodynamique appliquée. Le but de son ouvrage est de montrer comment les principes de la thermodynamique sont appliqués dans l'industrie à la transformation de la chaleur en travail et du travail en chaleur.

Après un rappel des principales transformations thermodynamiques et de leur représentation graphique, l'auteur étudie successivement les différentes combinaisons de ces



JEAN PRONIER, ingénieur